

Questions orales

M. Hnatyshyn: Le député n'a pas à nous faire la leçon pour ce qui est de réaffirmer dans cet accord ce très important principe à la base de notre pays et en ce qui a trait au bilan de notre gouvernement, qui est sans précédent.

M. Marchi: Quelles inepties!

M. Hnatyshyn: Il devrait avoir honte d'avoir même posé cette question.

* * *

LES PÊCHES

LA PÊCHE AU CAPELAN À TERRE-NEUVE—LA CRÉATION D'UN OFFICE DE COMMERCIALISATION

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Étant donné que les pêcheurs côtiers de Terre-Neuve vont subir un grave préjudice faute d'un prix négocié suffisant pour le capelan, et étant donné que le ministre des Pêches et des Océans a déclaré hier à la Chambre qu'il songeait à établir un office de commercialisation pour régler ce problème, le vice-premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement entend créer sous peu cet office de commercialisation pour le capelan?

M. Pat Binns (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député pose là une question importante au sujet de la pêche au capelan. Évidemment, le ministre songe à ménager un marché suffisant pour cette espèce de poisson en provenance de Terre-Neuve. Je sais que le ministère s'en occupe activement. Comme le ministre est absent de la Chambre aujourd'hui, je lui signalerai la chose cet après-midi.

M. Rodriguez: Voilà qui n'est guère de nature à rassurer les pêcheurs côtiers de Terre-Neuve alors qu'ils attendent des initiatives de la part d'un gouvernement qui détient une majorité si considérable.

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je tiens à faire une autre suggestion constructive au gouvernement. J'espère qu'il y donnera suite. Puisque les pêcheurs côtiers n'ont pas commencé à pêcher le capelan, comme ils sont nombreux à ne pas toucher de prestations d'assurance-chômage, le versement de ces prestations devant prendre fin le 15 mai en vertu de la loi, le gouvernement pourrait-il envisager de verser des prestations d'assurance-chômage aux pêcheurs côtiers de Terre-Neuve qui n'ont pas commencé la pêche au capelan?

M. Pat Binns (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Évidemment, monsieur le Président, le

versement de prestations d'assurance-chômage est une question que devront envisager non seulement le ministre des Pêches et des Océans, mais aussi le gouvernement et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je sais qu'ils prendront les instances du député au sérieux et qu'ils examineront la question.

* * *

[Français]

LES PETITES ENTREPRISES

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE PUBLIE PAS LE RAPPORT EFFECTUÉ SUR LES BESOINS DE LA PETITE ENTREPRISE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, en l'absence du ministre d'État (Petites entreprises), ma question s'adresse au vice-premier ministre.

En 1985, le gouvernement a consulté les Canadiens pour connaître les besoins de la petite entreprise. Après deux ans et demi, nous attendons encore ce rapport. Nous, les libéraux, avons consulté les entrepreneurs canadiens de Vancouver à Halifax en 1986 et, aujourd'hui, nous sommes fiers de présenter au public notre rapport. Pourquoi le gouvernement cache-t-il son rapport qui a été imprimé en 1986?

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, en l'absence du ministre, je prends note de cette question.

LA PUBLICATION DU RAPPORT DU GOUVERNEMENT

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, j'ai ici un exemplaire du rapport du gouvernement, qui est intitulé: *Toward Progressive Action for Small Business*. Je me demande si le vice-premier ministre me permettra de publier le rapport du gouvernement en même temps que le mien?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le gouvernement n'a aucune leçon à recevoir des députés d'en face en ce qui concerne le soutien accordé aux petites entreprises. Nous avons abaissé les taux d'intérêt. Nous avons accordé une exonération de l'impôt sur les gains en capital à hauteur de 500 000 \$. Nous avons pris certaines initiatives qui ont amélioré la situation des petites entreprises au Canada.

Les propriétaires de petites entreprises sont fiers de ce que le gouvernement a fait pour eux. Nous sommes les meilleurs amis qu'ils ont jamais eus.